

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 septembre 2020

**Présents :** GOIZET Henri, BONNET Angèle, DUPIN André, , FRICAUD Jean Luc, FOURGEAUD Sébastien ,GROS Corine, , LACOSTE Frédéric, LOUBET Marie José, OZANE Jean François VILLEMUR Daniel..

- **Absents excusés :** DOMINGUEZ Jean José (pouvoir à VILLEMEUR Daniel)
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 26 juin 2020

*Ordre du jour*

## **DELIBERATIONS**

### **1.Arrêt du PLU**

*A la demande de la DDT, la délibération d'approbation du projet accompagnant le dossier aux Personnes Publiques Associées, doit être rédigée en incluant les dispositions des art. R151-1 à R151-5 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.*

### **2.Encaissement des repas du 16 août**

*Délibération autorisant l'encaissement d'une participation financière de 13€ par participant*

### **3- Nomination du délégué et de son suppléant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des compétences transférées à la Communauté des Communes Cagire Garonne Salat)**

*Le Conseil approuve à l'unanimité la nomination de M.DUPIN André en qualité de titulaire et de M Jean François OZANE en qualité de suppléant.*

### **4- Nomination du délégué à la commission « services techniques » de la Commuauté des Communes.**

*Le Conseil approuve à l'unanimité la désignation de M Jean Luc FRICAUD en tant que représentant de la Commune.*

### **5. Proposition ONF Forêt communale**

*Elle consiste en des travaux de dépressage et nettoyage manuel dans les jeunes taillis de châtaignier. Montant des travaux 7 263.62€, aide publique 3 631.81€*

*Le Conseil approuve à l'unanimité le projet et le demande d'aide publique pour les montants indiqués*

#### **6. Commission d'appels d'offres**

*.En vertu de l'art 22 du code des Marchés Publics, le Maire est Président de droit et il convient d'élire 3 membres titulaires et 3 membres suppléants pour siéger à la commission.*

*Sont désignés à l'unanimité par le Conseil Municipal :*

*Titulaires : Ozane Jean François, FRICAUD Jean Luc, DUPIN André.*

*Suppléants : BONNET Angèle, LACOSTE Frédéric, VILLEMEUR Daniel*

#### **7.Délégation de signature au Maire**

*Annule et remplace la délibération 15-2020*

*M le Maire donne lecture de la liste exhaustive des compétences que le Conseil Municipal peut déléguer au Maire , en vertu de l'Art L 2122-22 du code des collectivités territoriales.*

*Le Conseil approuve à l'unanimité la délégation de ces compétences.:*

#### **8.PPRT transfert de propriété des propriétés Chagnes et Cabestaing**

*Mr le Maire rappelle les mesures foncières découlant du PPRT Antargaz et les conventions signées avec l'E.P.F Occitanie qui s'est porté acquéreur des biens concernés pour en transmettre ensuite la propriété à la Commune.*

*Les lots 16 et 23 (propriétés Cabestaing et Sci des 4 chemins ) peuvent être d'ores et déjà transmis à la Commune .*

*Il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de transfert et toutes pièces y afférent, étant précisé que le transfert est fait à titre gratuit.*

*Le Conseil approuve à l'unanimité.*